

COMMUNIQUÉ
23 mars 2022

**HAUSSE DU CARBURANT : LES PROFESSIONNELS DE L'AIDE AUX
PERSONNES ÂGÉES À L'ÉPREUVE D'UNE NOUVELLE CRISE**

Au-delà de la crise structurelle qui touche les professionnels du domicile et des établissements pour personnes âgées, ceux-ci ont dû faire face à la gestion de la crise sanitaire sans que leur condition de travail ne se soient améliorées en sortie de crise.

Les dépenses qui augmentent dans les établissements ne sont pas compensés par des hausses de budget et peuvent conduire ces établissements à faire des économies sur d'autres postes.

Par ailleurs, les professionnels de l'aide à domicile payent souvent de leur poche les frais d'essence et sont remboursés via les frais kilométriques à des montants qui ne sont pas augmentés et bien insuffisants (0,35 €/kilomètre).

C'est donc à présent la hausse du carburant qui touchent directement ces professionnels dont les salaires font partie des plus bas de la nation. Les salariés payant de leur poche sont remboursés à des montants qui ne sont pas augmentés.

À ce stade, aucune réponse ciblée des pouvoirs publics n'a été apportée à cette problématique de fond qui touche au budget des professionnels et des structures.

L'AD-PA appelle l'Etat et les Départements à se saisir de cette question essentielle pour la profession et à mesurer combien la France a besoin de ces professionnels en tant de crise. Le secteur de l'aide aux personnes âgées est source de cohésion sociale et doit donc faire preuve de reconnaissance en périodes incertaines.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 06 37 43 34 12

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA

<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

**L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile,
de coordinations et d'établissements pour personnes âgées**